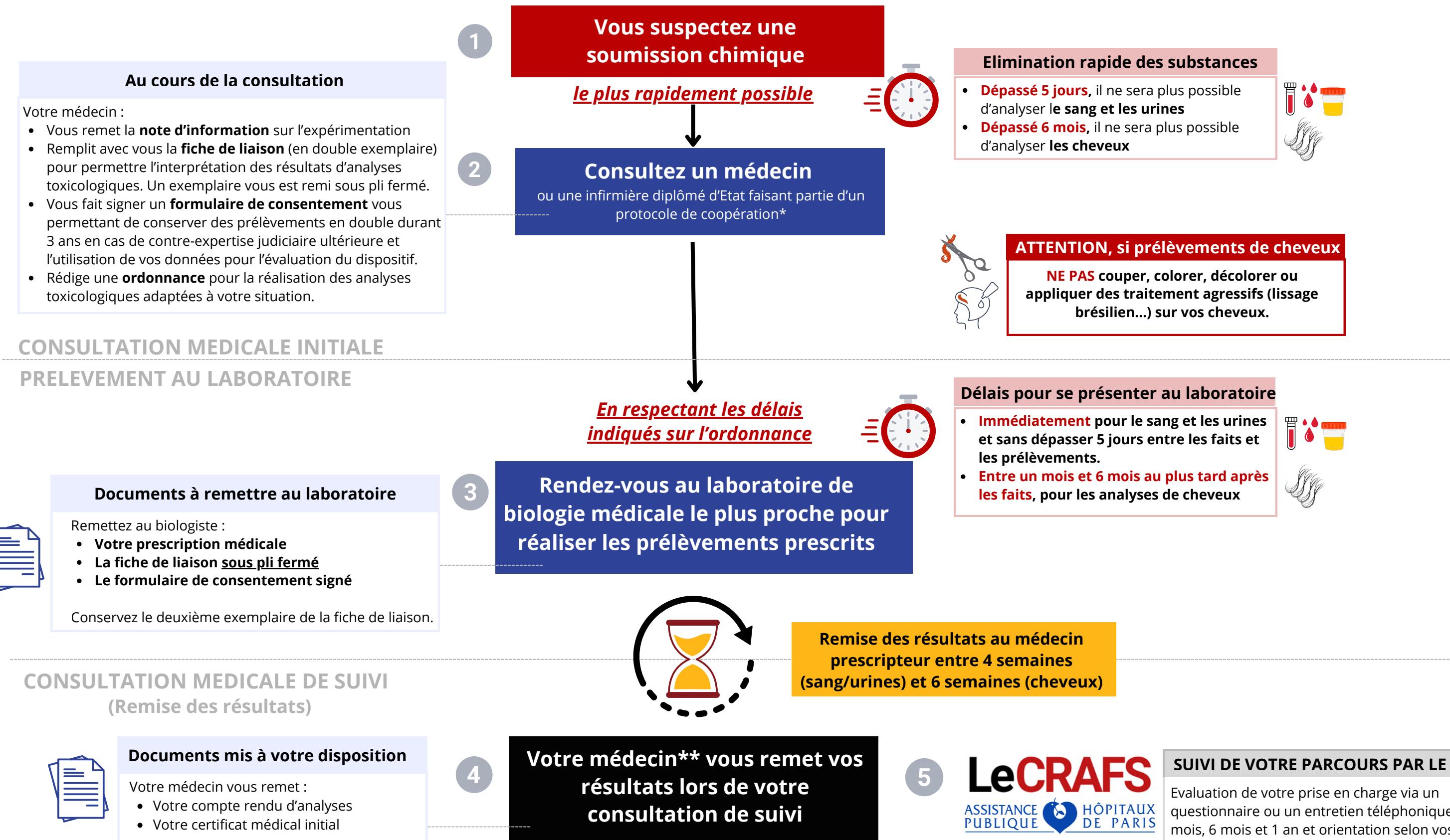


PARCOURS PATIENT DANS L'EXPERIMENTATION SOUMISSION CHIMIQUE

Le Centre de Référence sur les Agressions Facilitées par les Substances (CRAFS) vous accompagne à chaque étape : du doute initial au rendu des analyses et jusqu'à l'évaluation de votre prise en charge. Ses pharmacologues spécialisés sont à votre écoute du lundi au vendredi de 09h à 13h et de 14h à 18h au 01 40 05 42 70



* Dans le cadre de protocoles locaux de coopération élaborés entre médecins et infirmiers diplômés d'Etat (IDE), les IDE peuvent prescrire ces examens de biologie médicale et réaliser les prélèvements.

** Cas particulier : si la prescription est réalisée par un urgentiste, un médecin légiste en consultation hors réquisition, lors d'une téléconsultation ou par les IDE dans le cadre du protocole de coopération, les résultats sont communiqués au patient par le médecin désigné dans la fiche de liaison et travaillant dans les Maisons des Femmes, les CeGIDD ou toute autre structure ou cabinet médical.